

INFORMATIONS TARIFAIRES SAISON 2018/2019

ACTIVITE AVIRON			
Catégorie	Cotisation Club	Licence FFA	Total cotisation
J 10 – J 11	47 €	43 €	90 €
J 12 – J 13 – J 14	47 €	43 €	90 €
J 15-J 16	47 €	43 €	90 €
J 17 – J 18	67 €	43 €	110 €
SENIOR	67 €	43 €	110 €
LOISIRS	67 €	43 €	110 €

ACTIVITE AVIRON SANTE			
Catégorie	Cotisation Club	Licence FFA	Total cotisation
SENIOR	60 €	20 €	80 €

ACTIVITE AVIFIT			
Séance	Cotisation Club	Licence FFA	Total cotisation
Découverte 1 séance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 séances	80,00 €	20,00 €	100,00 €
20 séances	140,00 €	20,00 €	160,00 €
30 séances	180,00 €	20,00 €	200,00 €

REDUCTIONS : **applicables uniquement** aux cotisations AVIRON et AVIRON SANTE

- **Famille** : Réduction de 50 % de la partie « **cotisation club** » du tarif le plus élevé à partir de la 3^{ème} licence.
- Adhésion en cours d'année : **à partir du 1^{er} mars** : réduction de 50 % de la partie « **cotisation club** »

REGLEMENT : par chèque au nom du SPORTING DUNKERQUOIS

Possibilité de régler en 2 ou 3 chèques
Le club accepte les coupons Sport ANCV

Ci-jointchèque (s) de/...../.....

Date et signature

SPORTING DUNKERQUOIS

56, rue des Scieries

59640 DUNKERQUE

E-mail sportingdunkerquois@free.fr

Site Internet www.sportingdunkerquois.fr



**BULLETIN D'INSCRIPTION
SAISON 2018/2019**

Première adhésion Adhérent saison 2017/2018 (cochez)

ACTIVITE PRATIQUEE : AVIRON - AVIFIT - AVIRON SANTE (entourez)

Nom-Prénom

Date de naissance ____/____/____

Adresse

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone mobile ____ : ____ : ____ : ____

Téléphone fixe ____ : ____ : ____ : ____

E-mail _____ (écrire lisiblement)

Personne(s) à prévenir en cas de nécessité (nom-Prénom et n° de téléphone)

_____ tel _____

_____ tel _____

Pour être validé et l'inscription prise en compte, ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des documents demandés (page 2) et du règlement financier

**CONDITIONS OBLIGATOIRES A REMPLIR A L'INSCRIPTION
POUR LES MINEURS**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de autorise en cas d'urgence les dirigeants ou entraîneurs du club à prendre toutes les dispositions en vue de la mise en œuvre de traitements médicaux ou chirurgicaux indispensables.

Date et signature

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour tous les rameurs

- **Attestation de natation** à fournir dès la 1^{ère} inscription
- **Certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique de l'aviron y compris en compétition à fournir dès l'inscription pour tout nouveau licencié.**
- **Attestation dûment signée stipulant avoir répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé à fournir dès l'inscription pour tout renouvellement de licence** si présentation d'un certificat médical la saison précédente.

Pour les adultes souhaitant pratiquer l'AVIFIT (Aviron Fitness Indoor)

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité AVIFIT

Pour les adultes souhaitant pratiquer l'Aviron Santé

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité AVIRON SANTE

Pour TOUS : joindre obligatoirement le Bordereau MAIF signé (IA Sport +) pour toute prise ou non du complément d'assurance MAIF IA Sport +

ACCORD POUR PRISE DE VUE (pour tous)

Je soussigné (e).....

Pour les mineurs : père, mère, représentant légal de

Autorise l'association SPORTING DUNKERQUOIS :

- ❖ A réaliser des prises de vue pendant la saison 2018/2019 lors des entraînements, stages, régates
- ❖ A utiliser celles-ci pour la promotion du club d'aviron

Ces prises de vue pourront faire l'objet de publication sur différents supports : papier, numérique, site internet du club.

Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales. La cession à des tiers n'est pas autorisée.

Date et signature

INFORMATIONS CERTIFICAT MEDICAL

- **1^{ère} licence** : Conformément à la réglementation, Code du Sport L231.2, D231 et Règlement Médical FFA, les pratiquants doivent fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron et du sport datant de moins d'un an lors de la prise de la 1^{ère} licence FFA.
- **Renouvellement de licence** : Les années suivantes, si la licence est prise sans discontinuer, il est simplement demandé aux licenciés de répondre à un Questionnaire de Santé. (QS -SPORT Cerfa n° 15699*01) et de présenter l'attestation signée.

Pour participer à des compétitions :

- **1^{ère} licence** : La présentation d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition** datant de moins d'un an à la date d'inscription sur la licence est obligatoire. Une fois validée, cette licence permet de participer à toutes les compétitions de la saison.

Un nouveau certificat sera demandé tous les 3 ans.

- **Renouvellement de la licence**, pour les deux saisons intermédiaires, il suffira de répondre au questionnaire de santé QS-Sport et d'attester avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Questionnaire de santé : Le renseignement du questionnaire de santé « QS Sport » Cerfa 15699*01 validé par la présentation de l'attestation est obligatoire lorsque la présentation d'un certificat médical n'est pas exigée lors du renouvellement de la licence et pour participer à des compétitions. Pour renouveler sa licence l'adhérent atteste par écrit qu'il a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire. Une seule réponse positive à une des rubriques entraîne la nécessité de présenter un nouveau certificat médical